VENDREDI, 28 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :— Par M. Boston,—la pétition du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario.

Par M. Metcalfe,—la pétition de l'Union typographique de Kingston, No 204,

Ontario.

Par M. Coatsworth,—la pétition de l'Union des fabricants de pianos, No 34, Toronto, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reques:—
Du conseil municipal du comté de Grey, et du conseil municipal du comté de
Kent, tous d'Ontario, demandant au gouvernement de supprimer le bonus affecté à
l'immigration d'enfants pauvres, et de prendre des mesures législatives pour obliger
les sociétés d'immigration à garantir aux municipalités toutes les dépenses qu'elles
seront obligées de faire pour des enfants immigrés pauvres, inutiles ou criminels.

De l'Union typographique de Montréal, No 176; de la Société des charpentiers et menuisiers de Toronto, Ire Branche; de l'Union des brunisseurs en métaux, No 21; de l'Association des tailleurs de pierre; de l'Union de stéréotypie et d'électrotypie, No 21; de l'Association internationale des plâtriers, No. 48; de l'Union des ouvriers-tailleurs, No. 132, de Toronto, Ontario, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des conspirations et des coalitions formées dans le but de gêner le commerce, ne soit pas adopté dans sa forme actuelle.

De MM. Macpherson et Cie et autres, de Fingal et autres lieux, comté d'Elgin, Ontario, demandant qu'il ne soit pas accordé de subvention à une ligne ferrée passant plus près du chemin de fer Central du Michigan que de Wallacetown, dans le dit

comté,

De W. P. Leamy et Francis M. Murphy, entrepreneurs de chemins de fer, demandant que le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Ile de Montréal, dont le parlement est actuellement saisi, ne devienne pas loi avant le règlement de leur réclamation pour travaux faits sur une partie de la ligne ferrée de la dite compagnie.

Du conseil municipal du comté de Middlesex, Ontario, demandant l'adoption de mesures législatives qui mettent les terres des Sauvages dans Ontario sous l'opéra-

tion de la loi provinciale sur le drainage, etc.

M. Hazen, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Résolu,—Que le comité des Bills Privés obtienne de la Chambre la permission de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre

le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :-

Votre comité a examiné la pétition de Sir Donald Smith, C.C.M.G., et autres, demandant une charte sous le nom de "Association Sanitaire Nationale" et il est d'opinion que cette demande n'est pas de nature à nécessiter la publication d'un avis aux termes de la règle 51.